



Préparation à la retraite

Les étapes pour demander sa retraite





Les étapes à respecter

- Apprentis Auteuil propose une formation sur deux jours pour la préparation à la retraite.
- Créer votre espace personnel sur le site de l'assurance retraite et AGIRC/ARRCO qui a fusionné (sauf si vous l'avez déjà fait)
- Demander et télécharger vos relevés de situation :
 - Ils sont à télécharger sur le site de votre caisse retraite
 - Retraite de base : Assurance retraite qui donne votre relevé de carrière
 - Régime complémentaire : Agirc / Arrco / Ircantec qui donne le relevé de points
- Vérifier les informations données :
 - Pour corriger les éventuels erreurs ou oublies
 - Nombre de trimestres et salaires annuels
 - Points de retraite complémentaire
 - Période non cotisées mais validées
- A partir des éléments dans votre dossier
 - La date de votre futur départ à la retraite
 - De partir à la retraite de façon anticipé:
 - Retraite progressive
 - RETREP /ATCA pour les maîtres remplissant les critères uniquement
 - Carrière longue
 - Travailleur Handicapé



Les étapes à respecter

12 mois avant la date que vous avez choisie

Vous pouvez demander une simulation auprès de votre organisation syndicale

- **Constituer votre dossier et l'envoyer pour votre:**
 - **Retraite de base**
 - **Retraite Complémentaires ou plusieurs caisses de complémentaires**
 - **RETREP-ATCA / le RAR (Maîtres)**

Attention : votre dossier doit parvenir à la Carsat-MSA et à votre caisse complémentaire au moins 4 mois avant votre départ à la retraite et au plutôt 6 mois avant.

- **Prévenir votre chef d'établissement par courrier**

Attention : les maîtres doivent respecter la date imposée par chaque service académique et doivent demander leur RAR.

Vos représentants syndicaux sont présents à vos côtés pour vous accompagner dans vos questions et démarches.